

Choix de la parcelle :

La sarriette préfère les sols drainants, argilo-calcaires, plutôt non asphyxiants, de type grès, par exemple. Les pentes de plus de 20% ainsi que les mouillères et les pH inférieurs à 6,5 sont à éviter. La sarriette s'adapte à des altitudes allant jusqu'à 1500 mètres, et à toutes les expositions.

On pourra l'implanter dans la Loire sur des sols de type fromentaux.

Implantation :

Une inter-culture d'au moins trois ans est conseillée, avec une rotation qui peut par exemple être constituée de deux ans de légumineuses suivis d'un an de céréales. Planter sur une défriche n'est pas conseillé.

On pourra effectuer deux ou trois faux semis afin de réduire la pression des adventices.

2 ou 3 faux semis.

La distance inter-rang pourra être d'environ 1,60 mètre, avec un écartement entre les rangs de 30 cm, ce qui amène à une densité d'environ 16 000 plants à l'hectare. On pourra planter grâce à une planteuse viticole ou maraîchère.



Concernant la période de plantation :

- Les plants à racines nues peuvent être plantés de mars-avril, le but étant de les planter après les périodes de gel. On peut aussi les planter en automne (septembre-novembre).
- Les plants en mini-mottes peuvent être plantés de mi-avril mi-mai, en évitant également les périodes de gel.

On peut aussi les planter en septembre dans les zones de plaine

Irrigation :

La sarriette n'a besoin d'irrigation qu'au moment de la plantation ou dans les jours suivants, mais s'en passera pour la majorité de son développement.

Sur les sols sableux néanmoins, l'irrigation sera à prévoir



Désherbage :

Il est conseillé de faire le maximum de faux-semis possibles avant l'implantation. Les rotations culturales joueront également un grand rôle dans la lutte contre les adventices. Une herse étrille peut être utilisée pour désherber le rang ainsi qu'entre les rangs les deux premières années. Ensuite, une bineuse sera plus adaptée



Fertilisation :

Avant l'implantation, il est conseillé d'apporter 10 à 15 tonnes de matière organique compostée par hectare. On ne fertilise pas l'année de la plantation.

On pourra ensuite apporter 50 unités d'azote, phosphore et potassium par hectare.

Sensibilité aux ravageurs et aux maladies :

La plante est assez rustique, elle sera surtout sensible à la chrysomèle.

Récolte :

En herboristerie, la récolte se réalise juste avant la floraison pour la première récolte (juin), et juste avant l'automne pour la seconde floraison (septembre).

Pour l'huile essentielle, on la fera en début de floraison (juillet-septembre).

La récolte peut être réalisée grâce à une faucheuse auto-chargeuse, soit grâce à une coupeuse à lavande.

L'arrachage se fait environ à la 8ème année, car les adventices deviennent trop envahissantes



Bibliographie :

Chambre d'Agriculture de Rhône-Alpes, 2012. Sarriette bio : Produire de la sarriette des montagnes en AB.

CPPARM, s.d. Réseau de fermes ressources agricultures biologiques : Plantes à parfum, Aromatiques et Médicinales.

SAUVAIRE Yann, août 2020. La sarriette des montagnes pour l'herboristerie (feuilles séchées biologiques) : Option d'irrigation : non irriguée. PPAM Bio conseil, Chambre d'Agriculture d'Occitanie.



Loire
LE DÉPARTEMENT

Avec
la contribution
financière du compte
d'affectation spéciale
développement
agricole et rural
CASDAR



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION

Liberté
Égalité
Fraternité

Chambre d'Agriculture de la Loire

43 avenue Albert Raimond - BP 40050 - 42272 ST PRIEST EN JAREZ CEDEX

Fax : 04 77 92 12 78 - Email : cda42@loire.chambagri.fr

Site Web : www.loire.chambre-agriculture.fr

Contact : Marie-Françoise FABRE

Avril 2022